

Relevons les défis

Climat, école, vie citoyenne...

HÔPITAL ST-JOSEPH

Urgences : nouvelle organisation. ► P. 2

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE

Citoyenneté active : votez. ► P. 3

ÉCOLOGIE SANS FRONTIÈRE

Interview de Franck Laval. ► P. 5

LE COLLECTIF LOGEMENT A 10 ANS

Les familles écrivent leur livre. ► P. 6

FRANCIS HARBURGER

Catalogue de l'œuvre d'un peintre amoureux du 14^e. ► P. 7



● Toute cette année, *La Page* s'est efforcé d'informer, d'expliquer pourquoi il fallait relever le défi du réchauffement climatique si nous ne voulons pas sombrer (p.5). Avec son installation *Where the tides ebb and flow*, visible jusqu'au 15 décembre sur le lac du parc Montsouris, Pedro Marzorati le dit dans son langage d'artiste. Ce n'est pas le seul défi. Lutter contre l'échec scolaire en est un autre, incontournable pour l'avenir de tous (p.4). Lors des élections régionales prochaines, l'aménagement du territoire, la politique de l'habitat et l'avenir des transports en Île de France vont se jouer (p.3). Sans oublier, bien sûr la vie locale et citoyenne. ► (VOIR SUITE P. 2-3)

Agir pour l'égalité des chances à l'école

● Un panorama de l'accompagnement bénévole à la scolarité.

17h, ambiance studieuse au Moulin à café. Les enfants sont des élèves de l'école élémentaire Asseline, les adultes, des parents d'élèves des mêmes classes impliqués dans l'aide aux devoirs des camarades de leur progéniture. Comprenant que la réussite de leurs enfants passe aussi par une classe de niveau scolaire homogène, ils se sont organisés et engagés dans cette activité à l'automne 2014, d'abord pour pallier le manque de places dans des structures dédiées. Tous ces élèves suivis se sont montrés plus à l'aise dans leur vie d'écolier. Encouragés par ce résultat, les parents espèrent pouvoir continuer à les suivre de classe en classe et leur donner, en prime, le goût de l'école.

Ainsi, hors du soutien scolaire organisé par l'Éducation nationale et à côté de l'offre du secteur marchand, nombre d'habitants s'investissent, à des degrés divers, pour la réussite de tous les élèves. Enquête menée, il ressort qu'environ 290 bénévoles, au sein des dix

structures associatives et parapubliques interrogées, accompagnent près de 560 élèves dans leur scolarité, majoritairement à l'ouest du 14^e. Ces chiffres convergent avec ceux de l'équipe de développement local (EDL) qui a effectué l'année dernière un diagnostic de la situation dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Les échecs scolaires y sont liés aux difficultés économiques et sociales des familles, souvent cumulées avec une maîtrise insuffisante du français et la méconnaissance des attentes et du fonctionnement de l'école.

Un même cadre de référence

Les associations les plus connues se sont constituées à l'initiative de parents d'élèves et d'habitants autour des paroisses et sont actives depuis une trentaine d'années dans le soutien global à l'intégration de familles immigrées (Montparnasse Rencontres, Migrants Plaisance, Le Moulin). L'arrivée des organismes parapublics (centres

d'animation et centres sociaux) est concomitante à la mise en œuvre de la politique de la ville ; de même pour les antennes locales d'associations nationales. L'association Arpej14, implantée récemment, s'inscrit dans cette optique en se référant à l'exigence de la pédagogie jésuite. De nouvelles structures plus centrées sur des ateliers créatifs, offrent peu ou prou aux parents un complément de garde en soirée.

Tous agissent dans le cadre de la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité établie en 2001, qui définit deux champs d'intervention : l'aide aux devoirs et "les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire". Cette charte réaffirme trois grands principes : le rôle central de l'école, la gratuité et la laïcité. Le terme de "soutien scolaire" est aujourd'hui réservé aux actions mises en œuvre par les enseignants au sein de l'Éducation nationale pour l'aide aux élèves en difficulté. ► (VOIR SUITE P. 4)

BON DÉBARRAS !

Des adresses pour donner tout ce qui nous encombre et jeter à bon escient.

DÉCHÈTERIE DE PROXIMITÉ

Eco Point Mobile est un nouveau service municipal de collecte d'objets de faible volume et cassés, en panne, usés ou obsolètes à des fins de tri et recyclage : petit électroménager, matériel informatique, vaisselle, gros cartons d'emballage, lampes, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, pots de peinture et solvants, radiographies, textiles. Sont exclus les pneus et les gravats et les déchets relevant d'activités professionnelles et de soin. Des agents municipaux accueillent les habitants sur une plateforme aménagée, stationnée deux fois par mois en trois lieux de l'arrondissement, de 9h à 13h.

Parvis de la mairie :

1^{er} et 3^e mardis du mois
Marché Brune (angle av. Georges-Lafenestre) : 2^e et 4^e jeudis du mois
Marché Edgar-Quinet (en face de la rue Huyghens) : 1^{er} et 3^e samedis du mois

ENLÈVEMENT GRATUIT

Pour des objets lourds ou volumineux tels que mobilier, sanitaires, appareils électroménagers..., prendre rendez-vous sur encombrants.paris.fr ou en appelant le 39.75 et les déposer devant le domicile.

LA RESSOURCERIE CRÉATIVE

Depuis septembre, une brocante permanente de vaisselle, bibelots, vêtements, sacs, livres, CD et DVD..., à petits prix, est installée sur le site de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul. Elle est alimentée par la collecte auprès des particuliers et des entreprises. Envie de vous débarrasser d'objets et même de mobilier dont vous n'avez plus l'usage ? La Ressourcerie Créative est en mesure de leur donner une seconde vie. Ateliers créatifs le mercredi et le samedi. Ouverture mardi, mercredi, vendredi de 11h à 19h, samedi : 10h-19h. 82, av. Denfert-Rochereau. Tél. 01.85.09.96.63. Boutique en ligne laressourcieriecreative.com

TOUT EST BON DANS LE CARTON

L'équipe de Carton Plein, association d'économie solidaire et sociale, collecte à vélo - écologie oblige - les cartons usagés des particuliers et des professionnels pour les valoriser : remise en état et consolidation pour revente à petits prix ou compactage pour le recyclage. Elle propose aussi une aide au déménagement pour charger ou décharger votre camion. Commande en ligne sur cartonplein.weebly.com

FRINGUES ET FRIPES

Il y a toujours un container Relais près de chez soi pour la collecte des textiles. Plus sympa : on peut déposer en boutiques de ce réseau solidaire vêtements adultes et enfants, chaussures, sacs et accessoires, et y faire des affaires avant de repartir. Ding'Fring, du lundi au samedi, 10h-19h. 39, rue Labrouste Paris 15^e. Tél. 01.40.43.96.14.

JEUX ET JOUETS

Rejoué, association d'économie sociale et solidaire (*La Page*, N° 96) rénove les dons déposés dans son atelier, rue Prévost-Paradol (du lundi au vendredi, 9h-12h30 et 13h30-17h) et les revend à petits prix dans sa boutique du centre commercial Gâté, 80, av. du Maine (du mercredi au vendredi, 12h-14h30 et 15h-18h30). Tél. 01.40.52.54.15. www.rejoue.asso.fr

La rue Daguerre "en voie" de réaménagement

Fin septembre, dans le cadre du dispositif "une semaine, un quartier", la mairie du 14^e a annoncé officiellement le réaménagement prochain de la rue Daguerre.

D'un montant de 2,5 M€, l'opération est prévue par phases de l'automne 2016 au printemps 2017 en partant de l'avenue du Maine.

Elle reprend le projet co-construit en 2011 entre habitants du quartier et commerçants de la rue, sous l'égide du conseil de quartier Mouton-Duvernet. Il s'agit de requalifier la partie non-piétonne en élargissant significativement les trottoirs, sans pour autant piétonner la rue et en maintenant une circulation automobile de desserte locale. Pour trouver l'espace nécessaire, le stationnement est supprimé, une dizaine de larges aires de livraisons étant préservées pour les besoins commerciaux et particuliers. L'éclairage public

est remplacé sur la totalité de la voie (partie piétonne comprise) pour diffuser une lumière blanche plus agréable et moins énergivore. En supplément, la mairie a décidé de passer la rue en zone 20 km/h, "zone de rencontre" à priorité piétons et à double sens cyclable.

Le travail de co-construction doit désormais se poursuivre plus en détail au sein d'un "conseil de rue", nouveau type d'entité de participation citoyenne également annoncé à cette occasion. ■

NICOLAS MANSIER



© NICOLAS MANSIER

Budget participatif de Paris

Pour le cru 2015, le budget participatif de Paris (BPP) est important, 5% du budget d'investissement de la Ville, soit 75 M€ répartis entre 37,3 M€ pour des projets intéressants "Tout Paris" et 37,7 M€ pour les projets des arrondissements. La quote-part du 14^e s'élève à 2,9 M€.

Cette fois, ce sont les Parisien(ne)s eux-mêmes qui ont été appelé(e)s, au printemps, à faire des propositions. Celles-ci ont ensuite fait l'objet de regroupements et d'études de faisabilité par les services techniques. 27 projets ont ainsi réussi ce premier examen dans le 14^e, 77 pour Tout Paris. Ils ont été classés par rubriques : cadre de vie, culture et patrimoine, économie et emploi, éducation et jeunesse, environnement ou nature en ville, propreté, solidarité, sport, transport et mobilité, ville intelligente et numérique, vivre ensemble.

Enfin, en septembre, les habitant(e)s ont été invité(e)s à voter pour un maximum de 10 projets d'arrondissement et 10 projets Tout Paris.

Des rêves aux réalités

Le site ne permettait pas de trouver un panorama général des aspirations de nos concitoyens, de leurs propositions, par arrondissement ou pour tout Paris. Mais feuilleter les propositions révélait de drôles de surprises.

Dans les projets Tout Paris, un seul concernait la solidarité (n°54) : rénover des bains douches et offrir de nouveaux services aux personnes sans domicile et/ou sans ressources. Et, dans les projets 14^e, c'était l'état des écoles et des équipements sportifs de la capitale qui interrogeait : le projet Éducation-Jeunesse (n°10) visait surtout à rénover les sanitaires de deux écoles et l'un des projets Sport (n°4) à rénover l'accueil dans une piscine pour permettre l'accès à des participants de tout âge. Donc, à Paris, en 2015, des établissements publics sont dans une telle détresse ? Ne devrait-on pas s'en occuper en toute priorité ? Des enseignants s'indignent, d'ailleurs, de voir figurer ces projets dans le BPP. Mais n'est-ce pas logique ? C'est bien le budget d'investissement de la ville qui est ponctionné pour le BPP.

Et les gagnants sont...

Sur les 2 250 000 habitants que compte Paris seuls 66 867 ont voté, soit un très faible pourcentage de la population. Ils ont mis en avant, pour Tout Paris : les amé-

agements pour cyclistes, Paris aux piétons et la solidarité pour les plus démunis (n°54). Ces projets ont chacun recueilli un peu moins d'un quart des votes, c'est dire qu'aucun projet n'a vraiment fait l'unanimité. Viennent ensuite, presque à égalité, la reconquête de la petite ceinture, et cultiver en ville. Puis deux projets d'intérêt général : du matériel de nettoyage silencieux et non polluant, et des fontaines à boire dans tout Paris. Huitième et dernier projet retenu : le vert à tous les étages.

Pas un seul projet relatif à l'activité économique, aux entreprises ou à l'artisanat, ni même de soutien aux chercheurs d'emploi n'a passé la barre. Les votants ne se sont pas non plus souciés d'investir dans les écoles, les établissements sportifs ou la culture et tout ce qui pouvait ressembler à un intérêt pour l'innovation, la science ou les nouveaux outils numériques a été dédaigné.

Pour le 14^e, c'est la végétalisation des murs et des rues qui arrive en tête avec 1 860 votes (1,3% des habitants). Les parents d'élèves ont sauvé l'amélioration du confort dans les écoles (n°10) et le quartier Montsouris a récupéré des bancs pour le parc. Ici non plus, aucun équipement sportif ou culturel n'a été retenu. Avec ces trois projets gagnants il reste 1,74 M€ disponible pour le 14^e. Il y aura sans doute arbitrage entre les deux projets suivants : réaménagement de la coulée verte Vercingétorix, 1,8 M€, et réunion des deux squares devant la mairie, pour 0,6 M€.

Qu'en conclure pour la démocratie participative ?

Anne Hidalgo affirme volontiers que Paris est "riche de l'intelligence de ses citoyens, de la compétitivité de ses entreprises, du dynamisme de ses créateurs". En attribuant un BPP conséquent et en invitant tout un chacun à participer à la proposition de projets puis à la sélection de quelques uns d'entre eux, la mairie de Paris espérait toucher tous les Parisiens. Le résultat montre que la méthode choisie a surtout séduit le public qui rêve de circulations douces et de verdure. Comment, dans les années prochaines, obtenir une participation plus large et plus représentative de Paris, dans l'intérêt général ? Peut-être en revenant à des méthodes qui ont fait leurs preuves en démocratie : le débat public et l'élaboration collective. ■

ANNETTE TARDIEU



© ALAIN GORIC'H

Les urgences de l'hôpital Saint-Joseph Quelle nouvelle organisation pour quels soins ?

Le 9 septembre dernier en présence de Claude Evin (ancien ministre de la Santé et ancien directeur de l'Agence régionale de Santé d'Île-de-France), les dirigeants du groupe hospitalier Paris Saint-Joseph (GHPSJ) ont inauguré le nouveau service des urgences (annoncé dans le N° 98), ouvert depuis juillet 2015. Installé dans un bâtiment intégralement neuf de 2 800 m² ayant coûté 6,2 M€, ce service comprend désormais 18 box de consultation plus une zone plus étendue pour les soins intensifs et la surveillance des soins. Georges Christian Chazot président de la Fondation hôpital Saint-Joseph, comme Jean-Patrick Lajonchère, directeur général du Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph et le docteur Olivier Ganansia, chef du service des urgences ont insisté sur les objectifs suivants : réorganiser ce service pour éviter "attente, promiscuité, danger et brancard" et atteindre le "zéro patient dans les couloirs".

Accueil des patients

Lors de la visite du service des urgences qui fait suite aux différents discours officiels, Olivier Ganansia nous explique qu'ils ont adopté une nouvelle organisation basée sur la charge de soin (au lieu de la typologie du motif de consultation). À l'arrivée du patient aux urgences une Infirmière Organisatrice de l'Accueil (IOA) procède donc à une première évaluation de son état. Deux questions la guident, la première celle du degré d'urgence, la seconde celle du patient valide ou "couché", en d'autres termes, peut-il se mouvoir seul ou non ? En fonction de ces critères, elle oriente celui-ci dans l'un des deux circuits, dits long ou court, de sorte qu'il reste le moins possible dans les couloirs et qu'il soit donc le plus rapidement traité ou orienté dans l'une des unités du groupe hospitalier.

Le circuit des urgences est par ailleurs basé sur "la marche en avant" afin que les patients ne reviennent jamais au point de départ (l'entrée des urgences* s'effectue maintenant à l'arrière du bâtiment au 189, rue Raymond Losserand). Chaque

patient est d'ailleurs suivi visuellement sur une carte à l'aide d'un grand écran tactile disposé dans le poste de soin central, "cela nous permet de localiser tous les patients en un coup d'œil" indique le docteur Olivier Ganansia.

Ce poste, cœur du service est relié aux différentes unités comme celles des urgences vitales et d'hospitalisation pour séjour n'excédant pas 24h ; sans oublier les zones d'isolement pour certaines pathologies infectieuses. Le nombre et le confort des salles d'attente (fontaine à eau et prise pour recharger les mobiles) ont été repensés également.

Pour traiter 80 patients en moyenne par jour (150 en période de pointe), le docteur Olivier Ganansia est entouré de 20 médecins urgentistes (équivalents temps plein), les internes, 5 infirmières et 5 aides soignants, qui se réunissent trois fois par jour.

Une cité hospitalière au sud de Paris

Le Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph, hôpital privé à but non lucratif, Établissement de santé privé d'intérêt collectif est issu de la fusion entre les établissements Saint-Joseph, Saint-Michel et Notre-Dame-de-Bon-Secours, auquel s'est adjoint, depuis 2006, le centre de santé Marie-Thérèse puis, cette année, la clinique Arago, l'hôpital Léopold-Bellan (gériatrie) et l'Association des Usagers du Rein Artificiel. La rénovation d'un service des urgences plus moderne et "plus efficace" s'inscrit dans la synergie entre tous les partenaires du groupe pour essayer d'en faire l'un des meilleurs centres hospitaliers de Paris. ■

ARNAUD BOLAND ET EMMANUELLE SALUSTRO

* L'entrée piétons et autos des urgences générales (patient âgé de plus de 15 ans et 3 mois) s'effectue au 189, rue Raymond-Losserand ; concernant les urgences maternité, elles s'effectuent aussi en auto au 189 mais au 185 pour les piétons ; il n'y a ni urgence ophtalmologique (redirection au plus près vers l'hôpital des Quinze-Vingts) ni pédiatrique (Hôpital Necker principalement et ensuite Trousseau).

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions "La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Équip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page".

Les acteurs du 108 sont : Aude Binet, Arnaud Boland, Jean-Louis Bourgeon, Françoise Cochet, Josée Couvelaere, Dominique Gentil, Chantal Godinot, Alain Goric'h, François Heintz, Nicolas Mansier, Michèle Maron, Cécile Renon, Muriel Rochut, Françoise Salmon, Frédéric Salmon, Emmanuelle Salustro, Christine Sibre, Brigitte Solliers, Annette Tardieu, Janine Thibault.

www.lapage14.info [fr-fr.facebook.com/lapage14](https://www.facebook.com/lapage14) twitter.com/LaPage14

Élections régionales en Île-de-France

● De l'organisation de notre vie quotidienne.

Le conseil régional est l'assemblée délibérante des régions. Les élections régionales sont prévues les 6 et 13 décembre 2015. Elles vont permettre de choisir les 1 757 conseillers régionaux des 13 régions métropolitaines, pour six ans. En Île-de-France (IDF) (voir encadré) il y a 209 conseillers régionaux à élire. Le mode de scrutin est un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Les listes sont régionales mais composées de sections départementales : chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Elles doivent respecter l'obligation de parité, être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

L'aménagement du territoire de la République

Le transfert des compétences administratives de l'État vers les échelons locaux : commune, intercommunalité, département et région, afin de faire baisser les dépenses publiques et mieux prendre en compte les besoins citoyens, représente un travail colossal. La carte et le fonctionnement des intercommunalités ont déjà fait l'objet de lois en 2004 et 2010. À son tour, après les élections de 2012, le gouvernement a engagé une réforme territoriale.

Le premier volet de cette réforme a été, le 27 janvier 2014, la loi dite de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM). La loi instaure dans

chaque région la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) chargée de favoriser un exercice concerté des compétences des collectivités. Par ailleurs, la loi conforte le statut de métropole, créé en 2010, comme outil de gouvernance des grandes aires urbaines "d'un seul tenant et sans enclave" de plus de 500 000 habitants. Une seule métropole avait alors vu le jour, à Nice. La loi étend le dispositif à treize villes de plus. Trois sont à statut particulier, dont Paris.

Le deuxième volet, le mieux connu sans doute, a été le regroupement de régions en France métropolitaine, qui a fait passer leur nombre de 22 à 13, validé le 15 janvier 2015. Dans ce redécoupage, la région IDF est inchangée. Elle est composée des trois départements de la petite couronne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne et des quatre de la grande couronne, Val-d'Oise, Yvelines, Essonne



En noir : la MGP. Hachuré : extensions possibles.

et Seine-et-Marne (voir carte ci-dessous).

Enfin, la loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), constitue le troisième volet de la réforme des territoires. Elle définit la répartition des compétences entre collectivités et confirme la montée en puissance des régions.

La région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris

La loi MAPTAM a remodelé la région IDF de deux façons. D'une part, elle a bouleversé la carte communale en imposant des regroupements de communes en établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'un seul tenant et sans enclave, d'au moins 200 000 habitants. D'autre part, elle a décidé de la création, au 1er janvier 2016, de l'EPCI dénommé "Métropole du Grand Paris (MGP)".

La MGP regroupe la commune de Paris, les 123 communes de la petite couronne, ainsi que certaines communes volontaires de la grande couronne. Cela représente au total près de 7 millions de Franciliens, soit plus de la moitié des habitants de la région. La MGP est organisée en territoires, d'un seul tenant et sans enclave, d'au moins 300 000 habitants. Elle sera administrée par un conseil composé de membres élus en leur sein par les conseillers municipaux des communes membres. À compter de 2020, les conseillers métropolitains

devraient être élus au suffrage universel direct.

Les collectivités territoriales : quelles compétences ?

Ce sont elles qui organisent notre vie quotidienne. Une formule lapidaire attribuée "aux régions, l'économie ; aux départements, la solidarité ; au bloc communal, les services de proximité".

En vertu de la loi NOTRe, les compétences des régions concernent : le développement économique, l'aménagement durable du territoire, les lycées, les transports régionaux... Les départements assurent la gestion des collèges, des routes et l'action sociale, les intercommunalités le traitement des déchets, la promotion touristique et, à terme, l'eau et l'assainissement. Mais il existe également des compétences "optionnelles" en matière de culture, sport, tourisme... qui devront être partagées entre les collectivités.

La MGP devrait exercer de plein droit, en lieu et place des communes membres, l'aménagement de l'espace métropolitain, la politique locale de l'habitat... Mais elle n'est encore qu'une coquille vide, la prise en charge de ces compétences ne devrait avoir lieu qu'au début 2017.

Nul doute que, d'ici là, la répartition des attributions entre région IDF, MGP et commune/département de Paris fera encore l'objet d'intenses discussions. ■

A.T.

Plus d'informations sur : www.interieur.gouv.fr ; www.iledefrance.fr

La région Île de France

Avec près de 11,8 millions d'habitants, elle représente 19 % de la population française et 2,8 % du territoire français. L'espace régional est à 21 % urbain, à 28 % boisé ou milieu naturel et à 50 % agricole. Le 1 % restant est de l'eau. Paris à lui seul compte 2,24 M d'habitants, la population des départements s'échelonne entre 1,17 M pour le Val-d'Oise et 1,57 pour les Hauts-de-Seine. Il s'agit d'une population plus jeune que la moyenne française, avec une forte natalité (1,54 % en IDF contre 1,26 % en France). C'est une terre d'immigration depuis les années 30, qui comptait, en 2010, 12,5 % d'étrangers contre 5,9 % en France. L'espérance de vie y est aussi la plus longue de France, 84,8 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes contre, respectivement, 78,4 et 79,9 ans dans le reste du pays.

Panne d'ascenseurs



© CHANTAL GODINOT

Allée Georges Besse, que croyez-vous qu'il y ait ?

Bienvenue au "Kiosque citoyen" du 14^e

Non, ce n'est ni un OVNI, ni une cabane de Robinson, mais... le kiosque du 14^e, en face du 12, bd Edgar-Quinet, en planches de bois bien agencées. Il peut moduler sa surface en fonction des usages, jusqu'à atteindre 75 m², et dispose également d'un mobilier léger permettant d'aménager l'espace en fonction des besoins. Il est équipé du Wi-Fi et d'électricité, de vidéoprojecteurs et de parasols chauffants. Les visiteurs doivent apporter leur eau. À 20 m, se trouve une sanisette publique.

Il a été livré nuitamment pour respecter les contraintes légales et préfectorales, au moyen d'une logistique lourde de transport. Certes, ce fut une gêne ponctuelle pour les seuls riverains côté bd Edgar-Quinet. De l'autre côté, les de-cujus du cimetière Montparnasse n'en ont pas fait grand cas. Mais alors, quoi ?

La mairie de Paris a encouragé l'expérimentation de trois kiosques citoyens dans le cadre de sa politique de participation citoyenne : 12^e, 15^e et 14^e. Ce dernier a été chaleureusement inauguré par la mairie de Paris le 8 juillet 2015. Il sera fermé fin novembre et rouvert au printemps. Chacun a un fonctionnement différent pour mieux expérimenter, puis choisir, en cas de succès.

L'objectif de ce kiosque est de donner les moyens de s'exprimer et réaliser leurs projets aux associations, collectifs d'habitant(e)s et en particulier celui de l'Éco-quartier Saint-Vincent-de-Paul, conseils de quartier ou citoyen(ne)s. C'est un lieu de débat républicain et d'ateliers organisés par des associations, dans le respect de l'intérêt général. De nombreux ateliers gratuits y ont déjà eu



© DR

lieu : aide aux devoirs scolaires, promotion du street-art par Garidell 14, expression picturale par Splash Mou'n Swing, gymnastique, enseignement informatique, via l'association Innovons pour la concertation (ICI).

Enfin, pour proposer des activités, projets, etc., vous renseigner sur les créneaux disponibles et réserver, il convient d'envoyer un mail à Émilie Bruhel, employée municipale : kiosquecitoyen14@paris.fr en précisant votre nom, en détaillant votre projet et en indiquant les dates et heures souhaitées. La page Facebook : www.facebook.com/kiosquecitoyen14, permet de suivre l'activité du kiosque. ■

BRIGITTE SOLLIERS

Tous connectés !

● Un projet de l'association Florimont pour faciliter l'accès aux démarches administratives en ligne.

L'usage d'Internet est de plus en plus souvent un passage obligé pour les démarches administratives. Il fait gagner du temps à ceux qui le maîtrisent. Mais, en faisant porter au citoyen la charge d'acquiescer et d'entretenir le matériel informatique et les connexions nécessaires et celle de se former, il contribue à marginaliser une partie de la population qui n'est pas familiarisée avec son fonctionnement ou qui n'en a pas les moyens culturels, techniques ou financiers. C'est pour ce public que l'association Florimont a mis en place le projet "Tous connectés !". Il s'agit d'une assistance gratuite et conviviale pour accompagner tous ceux qui en ont besoin dans leur navigation sur les sites des administrations publiques telles que la sécurité sociale, la caisse d'allocations familiales, la préfecture de police, mais

aussi auprès d'un bailleur social, d'une mutuelle ou d'EDF, par exemple.

Ces personnes sont accueillies par des jeunes en service civique, mis à disposition par la Mission locale Pari d'Avenir pour huit mois. Ils sont eux-mêmes dotés d'un tuteur et suivent une formation diplômante dans les domaines du numérique, de l'animation ou du social. Florimont fait ainsi d'une pierre deux coups : faciliter l'intégration sociale des aînés et contribuer à la formation professionnelle des jeunes adultes. ■

FRANÇOISE COCHET

Accueil Tous connectés ! : lundi 16h30-19h, mercredi 10h-12h30, vendredi 14h-16h30. Association Florimont, 9, place Marcel-Paul, M^o Pernety contact@chateau-ouvrier.fr ; tél. 01.42.79.81.30 ; chateau-ouvrier.fr

Demandeurs d'asile

Le 14^e participe à l'accueil de réfugiés, demandeurs d'asile en France. Dès la fin juillet une trentaine d'hommes, Soudanais et Éthiopiens, ont été installés dans un hôtel de la rue Raymond-Losserand. Ce bâtiment, préempté par la Ville, a été mis à leur disposition car le projet qui y est prévu ne doit démarrer que dans un an. Le lieu est géré par Emmaüs-Solidarité qui leur fournit hébergement, nourriture et... tickets de métro et les aide dans leurs démarches auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Ils resteront hébergés jusqu'à réception de la réponse à leur demande.

Par ailleurs, le bâtiment, inutilisé depuis plusieurs années, d'une ancienne école d'infirmières qui dépendait de l'hôpital La Rochefoucauld, a été mis à disposition par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris pour accueillir des Syriens et Irakiens venant d'Allemagne, dans le cadre de l'accueil promis par la France à 24 000 demandeurs d'asile. L'endroit, ouvert depuis le 12 septembre et géré par l'association Aurore, accueille actuellement une quarantaine de personnes, des hommes également. La prise en charge des soins est prévue pour tous.

La mise en place de ces centres d'accueil est une compétence d'État qui, cependant,

À l'occasion du prolongement de la ligne 4 jusqu'à Montrouge la RATP a fait construire deux ascenseurs, superbes, avenue du Général-Leclerc pour permettre un accès facile à la station Portes-d'Orléans pour les personnes à mobilité réduite et bien d'autres. Las ! Les travaux sont terminés depuis mars 2013 mais les ascenseurs n'ont pas encore fonctionné et l'affichette apposée alors : "La mise en service de cet ascenseur sera réalisée prochainement", suscite la risée et l'exaspération des usagers.

En réponse à une question posée lors du conseil d'arrondissement du 15 juin dernier, la maire du 14^e, Carine Petit, a expliqué : "L'utilisation de ces ascenseurs nécessite des mesures de mise en sécurité, notamment au niveau des quais. Ces travaux consistent en la création de deux zones protégées anti-incendies. Ces travaux sont en cours. Les ascenseurs ne pourront être mis en service que lorsqu'ils seront terminés, c'est-à-dire début 2016."

Espérons que la RATP n'attende pas l'automatisation de la ligne, prévue théoriquement en 2019... ■

CHANTAL GODINOT

se défasse souvent en partie sur les collectivités locales. La mairie du 14^e suit de très près le sort de ces migrants. Nicolas Liébault, adjoint en charge des affaires sociales, de la lutte contre l'exclusion et de l'hébergement d'urgence, s'attache à les mettre en lien avec des associations qui leur assureraient des cours de français, et avec trois clubs de football locaux, qui leur offrent la possibilité d'une activité sportive. Les journées sont longues pour les interdits de travail... ■

A.T.

Agir pour l'égalité des chances à l'école

● Un panorama de l'accompagnement bénévole à la scolarité.

Suite de la page 1

Un soutien évolutif

Associations et structures parapubliques ont un fonctionnement similaire. L'activité, coordonnée par un ou deux permanents – peu ou non rémunérés en milieu associatif –, s'exerce le plus souvent dans leurs locaux. Les accompagnateurs bénévoles – très majoritairement des femmes – sont, par ordre décroissant, des retraités (souvent de l'enseignement), des étudiants, des actifs et des stagiaires suivant un cursus d'études sociales. En élémentaire, l'accompagnateur joue un rôle de répétiteur bienveillant et patient. Au secondaire, il est un guide et un soutien sur la voie de la confiance en soi et de l'autonomie : apprendre à organiser devoirs, leçons et révisions, à lire correctement les consignes, à rechercher des informations... Il offre au lycéen un regard critique et des conseils pour améliorer ses méthodes de travail, s'en-

traîner en vue des examens... et réfléchir à la poursuite de ses études. Selon les organismes, les bénévoles se déplacent de table en table ou veillent sur un petit groupe d'élèves qui échangent aussi entre eux. Des activités ludiques ou culturelles sont proposées aux enfants et adolescents. Un soutien aux parents dans le suivi de la scolarité est organisé notamment sous la forme de groupes de paroles. Les antennes de deux structures nationales présentes dans le 14^e, l'Entraide scolaire amicale (ESA) et la Fondation étudiante pour la Ville (AFEV), interviennent uniquement dans le cadre de la politique de la ville et diffèrent par leur fonctionnement. La première met en relation un bénévole avec un élève pour un accompagnement individuel à son domicile. De même pour la seconde, mais c'est un étudiant qui rencontre l'enfant pour des activités centrées plutôt sur

l'ouverture culturelle. Dans les deux cas, un référent local de l'association assure le suivi des binômes. Les enfants leur sont adressés exclusivement par les services scolaires ou sociaux, avec l'accord de la famille. Toutes les structures sont en relation avec les responsables des établissements de leur secteur géographique qu'elles consultent pour apporter prioritairement leur aide aux enfants qui en ont le plus besoin. Tous les organismes sont financés principalement par des subventions publiques (caisse d'allocations familiales, ville, État). La contribution annuelle très faible demandée aux familles a une valeur symbolique. Arpej14 matérialise l'engagement des parents et de l'élève par un contrat de 20h renouvelable. Les inscriptions vont de la mi-juin aux premiers mois de la rentrée.

Des besoins croissants

Dominique Glasman, sociologue expert en matière éducative, souligne dans un rapport toujours d'actualité : "le travail personnel, accompli hors de l'école, contribue à creuser l'écart entre les enfants". L'accompagnement à la scolarité en dehors de l'école peut-il être un coup de pouce vers l'égalité des chances? Selon lui, les résultats en sont difficilement évaluables tant les acteurs sont variés. Mais, en l'état actuel du système éducatif, l'apprentissage du "métier d'élève" à la française ne va pas de soi alors que l'envie et le plaisir d'apprendre et de réussir touche potentiellement tous les enfants. Aussi les besoins d'aide dépassent-ils l'offre, confirme l'EDL, qui souligne que le point fort des structures de quartier réside dans la proximité avec les familles. Attentive à leurs difficultés de recrutement et de fidélisation des bénévoles, l'EDL envisage de favoriser la mise en œuvre de modules de formation, comme le propose déjà l'ESA ou le centre socioculturel Noguès, via la fédération Léo-Lagrange. Le bénévole idéal est à l'aise en français comme en mathématiques et en sciences. Il est pédagogue, patient, créatif et polyglotte. Plutôt jeune, il a tout de même de l'expérience dans les relations avec les enfants et les ados et il aime travailler en équipe.



© FRANÇOISE COCHET

La suivi des élèves en difficultés au CP est la priorité du collectif Coup de pouce Asseline.

L'engagement requis est en moyenne d'une à deux heures, une à deux fois par semaine. Vous n'êtes pas cet oiseau rare? Osez tout de même! ■

FRANÇOISE COCHET, JANINE THIBAUT

*Dominique Glasman, *Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école*, Rapport pour le Haut conseil de l'évaluation de l'école, 2005.

Montparnasse Rencontres (du CP à la terminale), 92 bis, bd du Montparnasse, tél. 01.43.22.95.22.
www.montparnasserenccontres.fr

Le Moulin (du CP à la terminale), 23 bis, rue du Moulin de la Vierge, 01.45.43.79.91.
assoc.lemoulin@wanadoo.fr

Migrants Plaisance, 67, rue Maurice-Ripoche, 06.82.61.48.64.
migrants.plaisance@wanadoo.fr

Centre socioculturel Maurice Noguès (du CP à la 3^e), 1-5, av. de la

Porte-de-Vanves, 01.45.42.46.46.
poldactivites.mnogues@orange-business.fr

Centre social Didot (du CP à la 3^e), 29, bd Brune, 01.45.41.46.68.
centresocial.didot@orange.fr

Centres d'animation Casdal (du CP au CM²) au 181/183, rue Vercingétorix et 20, av. Marc-Sangnier, 01.45.41.00.96.
www.casdal14.org

Arpej14 (du CE1 à bac+2), 128, rue de l'Ouest, 01.83.06.00.91.
www.arpej14.fr

AFEV (du CP au CM2), maxime.hurault@afev.org, 01.71.18.22.89,
www.afev.org

ESA (du CP à la terminale), 06.52.05.81.89.
esa.14.paris@gmail.com,
www.entraidescolaireamicale.org

Coup de pouce Asseline (CP), tél. 06.12.29.22.92.
cdp.asseline@gmail.com

Les devoirs et l'étude surveillée à l'école élémentaire

Les devoirs ne se matérialisent pas obligatoirement par un travail écrit, les textes officiels le confirment : une circulaire du 29-12-1956 et plusieurs rappels depuis, ont précisé les modalités à donner au travail à la maison ou à l'étude : "les élèves n'ont pas de devoirs écrits en dehors du temps scolaire. À la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres aux élèves se limite à un travail oral ou des leçons à apprendre". Ainsi, dans chaque école élémentaire de notre arrondissement, les enfants peuvent être accueillis de 16h30 à 18h pour faire leurs devoirs : ils vont à l'étude, qualifiée de "surveillée". Par groupes de 25 élèves au maximum, ils sont encadrés par un adulte recruté par la Ville. Celui-ci peut être un enseignant ou un animateur titulaire du baccalauréat, recruté sur candidature pour une année scolaire. Il semble que la priorité soit de plus en plus donnée aux animateurs ; déjà employés dans le cadre périscolaire, ils complètent leur temps de service. Certains enseignants ne souhaitent pas prolonger une journée souvent éprouvante et pourtant, référents du système éducatif, ils seraient utiles aux élèves en difficulté scolaire. Pourquoi ne pas revenir à l'étude dirigée? Il n'est pas question de minimiser la fonction des animateurs mais de replacer chacun des acteurs selon ses compétences, sans dénaturer les rôles et éviter la dérive qui transformerait l'étude en simple garderie. L'étude surveillée est payante selon une grille : de 0,54 € à 8,32 €/séance. Les enseignants sont indemnisés des heures d'étude par l'Éducation nationale, les animateurs par la Ville.

Des nouvelles de la rentrée scolaire

À l'automne dernier, la communauté éducative fut fort inquiète face à la menace de fermeture de classes. Nous avons évoqué la situation dans notre dernier numéro. Mais comment s'est passée la rentrée?

Assez bien! D'après Agnès Bertrand adjointe à la maire, en charge des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs. 7455 élèves quatorziens ont pris le chemin des 36 écoles primaires, soit 120 enfants de moins que l'an dernier en écoles élémentaires et 10 de plus en écoles maternelles. Ces statistiques d'effectifs sont vérifiées sur l'ensemble de Paris. Selon les calculs officiels la moyenne du nombre d'enfants par classe est de 25,27 mais, dans l'arrondissement il est courant de trouver des classes à 30 élèves voire plus, même en cours préparatoire.

Sur les six fermetures de classes prévues, quatre sont effectives : en écoles maternelles Jacquier, Jean-Dolent, Sibelle et en élémentaire Prissed'Avennes. Sont épargnées : les maternelles 69 Ouest et Maurice-Ripoche; l'école élémentaire Maurice-d'Ocagne ouvre une classe supplémentaire ainsi que la maternelle Alain-Fournier qui accueille quinze petits de moins de trois

ans. L'école élémentaire Maurice-Rouvier profite du dispositif : "un maître supplémentaire par rapport au nombre de classes".

Les ateliers des rythmes éducatifs ont repris dès la rentrée, quelquefois avec quelques flottements pour les inscriptions, le choix n'est pas toujours celui des enfants. Le système est complexe avec 123 ateliers déclinés en 69 thèmes et gérés par 82 associations. Les animateurs, souvent chargés aussi de la surveillance de la cantine et de l'étude surveillée (voir encadré ci-dessus), devraient pouvoir espérer une réelle reconnaissance professionnelle au sein de cette refondation de l'école.

La mairie est particulièrement attentive à la scolarisation des enfants de migrants avec ou sans papiers. Elle travaille en étroite collaboration avec des associations telles que Afrique Partenaires Services ou Montparnasse Rencontres et en partenariat avec l'Éducation nationale qui aide à déterminer l'affectation la mieux adaptée au futur élève.

Nous souhaitons aux enseignants, comme à leurs élèves, une année scolaire qui leur apporte des satisfactions en conjuguant l'intérêt pédagogique des uns avec le désir d'apprendre des autres. ■

J. T.

Les parents aussi

● Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE).

Ce dispositif s'adresse aux parents dont un enfant au moins est scolarisé à Paris. Il est géré par l'Académie de Paris et le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs) et le ministère de l'Intérieur.

Son but est triple : d'abord renforcer la maîtrise de la langue française, ensuite permettre aux parents d'élèves concernés de mieux comprendre le système scolaire et d'accompagner la scolarité de leurs enfants et enfin d'améliorer la connaissance de la société française en insistant sur la connaissance des valeurs de la République.

Les ateliers s'adressent aux parents d'élèves allophones et sont gratuits. Ils ont lieu au sein des écoles et des collèges parisiens à raison de deux fois deux heures par semaine pour des groupes de huit à quinze personnes. Les parents peuvent suivre la forma-

tion durant trois années consécutives. Précisons que priorité est donnée aux primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, tous volontaires pour un engagement d'assiduité, ayant signé un contrat d'accueil et d'intégration (CAI).

Mis en place à titre expérimental en 2008-2009, Ouvrir l'École aux Parents a pris une ampleur nationale et montre une adhésion croissante à la fois des

parents et des responsables d'écoles et collèges (26 académies et 67 départements étaient concernés en 2012-2013).

Dans le 14^e un dispositif a déjà été mis en place à l'école primaire Alain-Fournier. Un deuxième est en montage entre les établissements Maurice-d'Ocagne et François-Villon. Les demandes sont à adresser directement aux chefs d'établissement. ■

CÉCILE RENON

● L'Équip'Page

Cotisation annuelle à l'association à partir de 10 €. Bulletin à découper ou recopier. Chèque à l'ordre de L'Équip'Page, à adresser à L'Équip'Page, 6, rue de l'Eure, 75014 Paris.

Nom et Prénom.....
Adresse.....
Email ou téléphone.....
Date.....

“La planète, nos poumons, même combat!”

● Franck Laval, co-fondateur et président de l'association Écologie Sans Frontière.

L'association Écologie Sans Frontière (ESF) est située dans les locaux du Solar Hôtel, 22, rue Boulard, Paris 14^e. Elle a été créée en 1998 par Franck Laval et Nadir Saïfi, tous deux anciens militants chez Les Verts, ESF à Génération Écologie. ESF a pour but de mener des actions juridiques contre la pollution de l'air, avec des juristes et des avocats pour la plupart bénévoles. Lorsque les premiers rapports alarmants de l'Organisation Mondiale de la Santé ont montré l'impact de la pollution de l'air sur la santé, ESF a lancé des procédures auprès du tribunal administratif et du Conseil d'État, pour dénoncer la mise en danger d'autrui et faire condamner la France pour non-respect des normes de protection contre la pollution. Depuis 2005 (*La Page* N° 69), ESF a fait évoluer le droit sur la question environnementale. Le “Grenelle de l'Environnement”, inventé lors d'une réunion de brainstorming dans le jardin du Solar Hôtel, a contribué à la prise de conscience des citoyens de la nécessité à protéger l'environnement.

La Page : Qu'attendez-vous de la COP21?

Franck Laval : Pas grand-chose ! Mais essayons d'être positif : les choses évoluent au niveau des agglomérations. Des collectivités locales s'engagent sans passer par l'État et des entreprises s'investissent, poussées par les compa-

gnies d'assurance qui s'inquiètent des coûts pharaoniques générés par les catastrophes climatiques. Il y a une imposture du discours politique : parler d'écologie est devenu incontournable bien que très peu d'actions soient prises, au contraire ! L'abandon de l'écotaxe et le maintien du projet Notre-Dame-des-Landes en sont des symboles forts. Les écologistes, qui défendent les intérêts de ceux qui ne sont pas encore nés, n'ont pas le même calendrier que les politiques qui agissent sur le court terme. Une poubelle nucléaire, par exemple, va avoir un impact sur des millions d'années, de même pour l'épuisement des ressources. On s'en moque parce que la catastrophe paraît lointaine. La France est leader mondial, par tête d'habitant, pour le nucléaire, le diesel et les pesticides, il y a du boulot !

LP : Est-ce que ESF participe à la COP21 ?

FL : Non. Nous sommes une petite association de bénévoles non subventionnée mais nous profitons médiatiquement de ce moment où tout le monde parle d'environnement. L'impact du dérèglement climatique n'est pas évident en France, à part la sécheresse dans les vignobles. La lutte contre le barrage de Sivens pourrait être qualifiée de première bataille du changement climatique dans notre pays. C'est une mobilisation



© FRANCK LAVAL

Le 14^e arrondissement Hors TAFTA

Après le succès de la représentation *Traversée à haut risque à bord du TAFTA* le 23 janvier dernier (voir N° 105) et grâce à la mobilisation qui a suivi contre le Trans Atlantic Free Trade Agreement (TAFTA), un vœu déclarant le 14^e arrondissement hors TAFTA a été approuvé par le conseil d'arrondissement le lundi 11 mai. Le 14^e rejoint ainsi plusieurs centaines de collectivités. Rappelons que le Grand marché transatlantique vise à libéraliser totalement les échanges entre les États-Unis et l'Union européenne, s'attaque à toutes les réglementations sociales et environnementales, permet aux grandes entreprises de s'attaquer aux États et de leur imposer des sanctions commerciales et financières s'ils persistent

à respecter leurs lois. Cette décision a été rapidement suivie de l'organisation d'un forum “Hors TAFTA” les 24 et 25 septembre avec expositions, projections de films, conférences, débats qui ont souligné, entre autres, les conséquences de ce projet sur le climat et la sécurité alimentaire. Saluons ce rassemblement citoyen, large et unitaire regroupant de nombreuses organisations actives dans l'arrondissement (Assemblée citoyenne, Atelier populaire de la connaissance, ATTAC, Café Repaire, Ensemble!, EELV, LDH, MRC, Nouvelle Donne, PCF, Parti de Gauche, Udé!, UP14 et la mairie du 14^e), porteur d'espoir pour d'autres actions. ■

CHRISTINE SIBRE



Jardin du Solar Hôtel.

© FRANCK LAVAL

pour préserver l'eau. Dans 30 ou 40 ans on aura des centaines de Sivens ! Si les citoyens n'ont pas conscience de l'épuisement des réserves en eau, ils font clairement le lien entre la pollution de l'air et l'augmentation des bronchiolites chez les enfants et des décès prématurés. Les particules fines sont les plus nocives pour la santé. Elles sont générées à environ 50 % par le trafic routier en Île-de-France. Les autres 50 % sont produits par de multiples facteurs : les feux de cheminée, les épandages agricoles, les usines, les incinérateurs, les zones aéroportuaires et le chauffage urbain dans certaines villes.

LP : Qu'est-ce qui est fait à Paris ?

FL : Il n'y a pas suffisamment de mesures drastiques pour combattre la pollution à Paris. On constate une amélioration des transports en commun, surtout avec le développement des couloirs de bus, mais il y a encore trop de trafic automobile. Les voitures polluent toujours autant car les progrès techniques ont remplacé une pollution par une autre. Il est impératif d'arrêter de fabriquer des voitures roulant au diesel, d'autant qu'elles représentent 70 % du parc automobile en France. On veut la peau du diesel ! Et l'interdire dans Paris ! Pour stopper l'expansion du diesel, il faudrait mettre le prix de l'essence au même niveau et supprimer tous les avantages fiscaux qui lui sont liés (1).

LP : Y a-t-il des actions spécifiques dans le 14^e ?

FL : Nous avons mis en place une coordination des associations écologistes qui s'appelle “Le rassemblement pour la pla-

nette”. Elle regroupe des petites organisations engagées dans des combats spécifiques : *Respire*, *Génération futures*, *Robin des toits*, ESF. Nous avons conçu une plateforme de crowdfunding, *Citizen Case*, destinée à financer de façon citoyenne nos procédures judiciaires, et ça fonctionne ! Airparif est notre principal outil pour interpeller les pouvoirs publics. Nous avons la place la plus polluée de Paris : Victor et Hélène Basch, au carrefour Alésia, mais les responsables de notre quartier n'ont pas le pouvoir de régler le problème à eux seuls.

LP : Quels sont les grands dossiers d'ESF pour l'année qui vient ?

FL : Pour ESF, la priorité est toujours la lutte contre la pollution de l'air. On fait du lobbying au Sénat pour favoriser la transition industrielle. L'événement le plus important cette année est la publication par une commission parlementaire des chiffres sur les coûts faramineux de la pollution de l'air : près de 100 milliards d'euros ! (2). On ne se contente pas de rappeler le nombre d'enfants atteints de graves maladies pulmonaires à cause de la pollution, on veut mettre en place des mesures économiques et juridiques draconiennes. Il faut passer à l'action ! À mon modeste niveau, j'ai installé des panneaux photovoltaïques sur les murs de façade de mon hôtel et des containers de récupération de l'eau de pluie. Cela nous a permis de réduire notre consommation d'eau et d'électricité. Et nous mettons des vélos à la disposition de nos clients. Ces pratiques sont simples et demandent peu d'investissement.

Une autre initiative vise à faire bouger les professionnels de l'hôtellerie, en coopération avec les syndicats hôteliers. Nous avons créé une organisation, “C'est bon pour le climat”, qui regroupe des chefs cuisiniers, des restaurateurs et des hôteliers. À l'occasion de la COP21 nous proposons à leurs établissements des menus et des petits-déjeuners plus légers, en offrant moins de produits carnés et plus de “végétal”. Des groupes de restauration collective, des grands hôtels et de nombreuses cantines participent à ce projet. Si demain tous les hôtels proposaient des petits-déjeuners bio, l'impact serait considérable sur la chaîne alimentaire et chez les fournisseurs. Pour que ça marche il faut que le circuit entre production et livraison soit court et que l'on bannisse les produits chimiques et les conditionnements individuels.

En tant que premier hôtel écologique et militant de Paris, nous nous efforçons d'intéresser des étudiants de l'école hôtelière à l'environnement, en liaison avec leur futur métier. Ils visitent l'hôtel, assistent à nos conférences et peuvent faire des stages chez nous. Nous prêtons également les murs du rez-de-chaussée aux artistes qui souhaitent exposer leurs œuvres. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JOSÉE COUVELAERE

(1) En réaction au scandale Volkswagen, ESF a déposé une plainte contre X pour tromperie aggravée et mise en danger de la vie d'autrui.

(2) Dirigée par la sénatrice Leila Aïchi, ex-avocate d'ESF. Le coût de la pollution est estimé entre 68 et 97 milliards d'euros.

COP21

● Un engagement international pour une mise en œuvre locale.

Jusqu'au 15 décembre, l'installation artistique de Pedro Marzorati *Where the tides ebb and flow*, installée sur le lac du parc Montsouris, vous interpelle sur les enjeux du changement climatique. Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la COP21 (21^e conférence des Parties relative à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques) a lieu sur le site du Bourget en Seine-Saint-Denis. En tant que présidente et pays hôte, la France y joue un rôle de facilitateur pour une adoption d'un accord à l'unanimité.

L'une des nouveautés proposée par le gouvernement durant cette période de négociation est la mise en avant du rôle des acteurs locaux : de ces derniers dépend la réalisation d'actions concrètes permettant l'atteinte des objectifs négociés par les États. Les collectivités auront la possibilité de participer aux négocia-

tions et la ville de Paris accueillera un Sommet des Élus locaux pour le Climat qui se tiendra le 4 décembre 2015, à l'Hôtel de ville de Paris. Il s'agit aussi de faire avancer l'idée que les collectivités locales puissent bénéficier directement des financements “climat” internationaux. Pour permettre à davantage d'acteurs de se rencontrer (artistes, associations, entreprises, etc.), un “espace Génération climat” se tiendra à côté du lieu des négociations.

Parmi les multitudes d'événements proposés à l'attention du grand public soulignons, à Paris, le 29 novembre prochain, la Marche mondiale pour le climat, ainsi que l'ouverture de la verrière du Grand Palais qui accueillera une exposition et les stands de divers acteurs (artistes, associations, entreprises, etc.) pour favoriser les échanges autour de solutions concrètes.



© DR

La présence de la COP21 en France est un levier fort de sensibilisation à la nécessaire lutte contre le réchauffement climatique. La mairie du 14^e présente d'ailleurs les événements habituellement liées au développement durable sous un étiquetage COP 21. Il faut espérer qu'après toute “l'agitation” autour de cet événement, l'ensemble des acteurs, des États aux citoyens, reste impliqué pour trouver les voies de la mise en œuvre d'actions concrètes. ■

AUDE BINET

Un toit pour vivre

Le Collectif Logement Paris 14 fête ses 10 ans

“Quand on n’a pas de place, tout est compliqué : pour manger, pour dormir, pour s’aimer, pour vivre. On doit rire de la situation sinon on ne s’en sort pas”. “Adieu les requêtes. Il ne faut pas perdre espoir. Il faut se battre. Je rêve d’inviter chez moi”. “J’habite dans un logement de 34 m² avec mon mari et mes trois enfants... J’habite dans un appartement où il fait froid et où il y a des moisissures partout et je suis malade et je souffre... Mon intimité est comme les fils électriques : non conforme”.

Le Collectif Logement Paris 14 s’est constitué en 2005 pour soutenir les personnes et les familles en difficulté de logement mais aussi pour alerter, protester et réagir face à des situations inacceptables (*La Page* N° 107).

Tous les mardis matin, qu’il pleuve ou qu’il vente, une banderole flotte sur le banc de la place Flora Tristan où se tient une permanence. Une fois par mois, en soirée, c’est à l’abri dans une salle associative que le Collectif accueille les familles mal logées ou menacées d’expulsion.

En dehors des activités régulières, il a organisé en 2010 une exposition itinérante de photos “Vue de l’intérieur, le mal logement en images”, réalisé par des familles du Collectif, avec l’appui d’une photographe. En 2012, 2013 et 2014, des ateliers d’écriture ont été organisés avec deux comédiennes de la compagnie “Les Passeurs de Parole”. Ces différents ateliers ont donné lieu à des restitutions publiques



de paroles collectées et sont à l’origine de ce livre, avec une mise en page graphique originale. Des extraits en ont été interprétés le 10 octobre, place de la Garenne lors de la fête du Collectif, suscitant beaucoup d’émotion.

N’hésitez pas à vous procurer cet ouvrage dans toutes les bonnes librairies du 14^e. ■

DOMINIQUE GENTIL

Collectif Logement Paris 14. *Les mots du mal logement. Un toit pour vivre*. Éditions Chèvre-Feuille Étoilée, septembre 2015. 5 €. www.collectiflogementparis14.fr

Traverser, revue-livre de D. Besace et P. Navai

Les chemins de traversée interculturelle

Traverser vient de paraître (1). Pourquoi ce titre ? Parce que l’objectif est de traverser les cultures du monde, notamment celles de l’Orient à l’Occident et vice versa, et de mieux les transmettre.

À la quintessence riche et féconde de ce recueil répond un aspect extérieur sobre et attirant, de facture artisanale. Il s’y trouve notamment des hommages mémoriels au Portugal, à Haïti et au Cameroun. Il offre des gravures de France Dumas, des œuvres de la poète et peintre Sylvie Forestier, des peintures de Patrick Navai, tous les trois artistes quatorziens, du poète syrien Adonis – dessins à l’encre et calligraphie –, du peintre kurde d’Irak Himat (La Ruche, passage Dantzig, 15^e).

L’océan des mélodies, poésies et représentations graphiques

Le lecteur franchira les frontières de l’inconnu. D’abord il voguera sur le souvenir des “Antiquités”, *Les livres secrets de l’Orient*, ouvrages anciens de la Bibliothèque elzévirienne, *Le bouclier*

d’Héraclès d’Hésiode, puis, sur l’intensité des “Discussions”, rencontres avec Françoise Gründ, peintre et cofondatrice de la Maison des Cultures du Monde – revue *Imaginaire* – avec Chérif Khaz-nadar (2). Ensuite son embarcation le conduira sur les déferlantes des “Actualités”, Violences, Écologies. Textes de Daniel Besace et François Willig. Enfin, sa curiosité gourmande se réglera de “Transcrire”, de Manuscrits à Écritures manuscrites, comme ces textes et dessins de Daniel Besace, écrivain, historien et peintre.

La postface est écrite par Rémo Guidieri, anthropologue contemporain.

Faites plaisir autour de vous et à vous-même, en vous procurant ce kaléidoscope ! ■

B.S.



© PATRICK NAVAI

(1) Ce livre est fabriqué à la main par Francine Chatelain et Daniel Besace et édité par Carnets-livres. Il est disponible à la librairie Tropiques, 63, rue Raymond-Losserand, 470 pages, 34 €. (2) Festival imaginaire annuel à du 9 octobre au 20 décembre à la Maison des Cultures du Monde.

Le Paris de La Commune

● Un pan occulté de notre histoire à découvrir ou à revisiter.

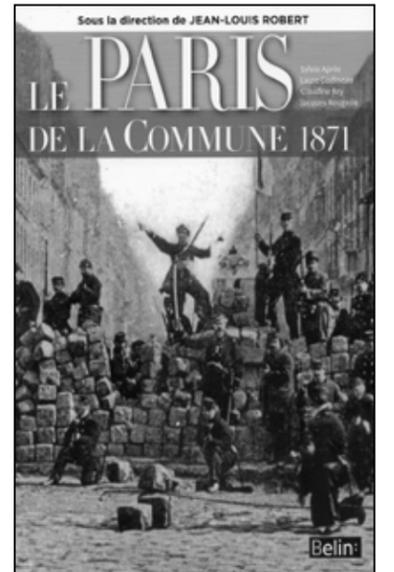
Pour tous ceux qui n’ont jamais entendu parler de la Commune pendant leur parcours scolaire, c’est-à-dire l’immense majorité des Français, ou pour ceux qui la connaissent déjà, on ne saurait trop recommander ce nouveau livre collectif coordonné par Jean-Louis Robert, historien bien connu du 14^e et un des meilleurs spécialistes du sujet.

Ce livre, agréable à lire et bien éclairé par une cinquantaine d’illustrations, dont certaines inédites car venant de collections particulières, trace d’abord les grandes lignes d’une “histoire politique de la Commune”, avant d’approfondir certains angles particuliers (les opposants à la Commune, la démocratie, les femmes, les étrangers, les arts ou la justice). Le livre comprend bien sûr une “chronologie de base” et une bibliographie sélective d’une vingtaine d’ouvrages, “de publications récentes et accessibles aisément”.

Au-delà de l’histoire, c’est surtout l’actualité de la Commune qui frappe : réquisition des logements inoccupés, reprise des ateliers par les salariés, développement des services publics, acceptation des étrangers. Mais le point le plus

crucial, qui explique, sans doute, son occultation par l’Éducation Nationale est sa conception de la démocratie. “La Commune se prête mal au jeu des lieux de mémoire républicaine dominante actuelle, qui tend à nous dire qu’avec la liberté et le suffrage universel, la République a trouvé la fin de l’histoire de la démocratie.” Elle est à la fois démocratique et sociale, les élus sont sous le contrôle permanent des citoyens, ont une durée de mandat limitée, sont révoquables. Les citoyens peuvent intervenir régulièrement dans la gestion des affaires. Ceci ne va pas parfois sans une “aimable anarchie” mais, “malgré le contexte de guerre civile... la Commune a cherché à établir un état de droit et a refusé une justice populaire directe, malgré la dure répression par les Versaillais (entre 10 000 et 30 000 victimes selon les sources et plus de 13 000 condamnations aux travaux forcés, à la déportation, au bannissement)”. Ces quelques jours, du 18 mars au 28 mai 1871, restent un moment clef de l’histoire politique, sociale et culturelle de Paris qui s’était rêvée capitale de la “République universelle”. ■

D.G.



(1) *Le Paris de La Commune 1871*. Sous direction de J.L. Robert, avec Sylvie Aprile, Laure Godineau, Claudine Rey, Jacques Rougerie. Belin, septembre 2015, 192 pages, 28 €.

PS. *La Page* s’associe aux Amies et Amis de La Commune qui ont demandé à notre journal de “donner connaissance à nos lecteurs d’un appel pour qu’une station de métro parisienne porte le nom de Commune de Paris 1871”. Les Amies... 46, rue des Cinq Diamants, 75013 Paris. Tél. : 01.45.81.60.54.

En petit train bleu, la balade des gens

J’avais écarquillé les yeux, un dimanche matin, en croisant un petit train bleu remontant la rue de la Tombe-Issoire, me demandant par quel hasard il s’était égaré là, n’imaginant qu’à Montmartre ce mode de locomotion. Et voilà qu’un article de *La Page*, peu après, me confirmait l’essor touristique du 14^e : à l’initiative de l’entrepreneuse Anne Chénais, tous les samedis et dimanches matin, durant deux heures trente, ce sympathique petit train serpentait bel et bien à la découverte des 5^e et 14^e arrondissements*.

Ce dimanche donc, avec une poignée d’amis parisiens, nous avons voulu tester la promenade et n’avons pas eu à le regretter. Partant de la Seine au chevet de Saint-Julien-le-Pauvre, notre petit train grimpa allégrement les pentes successives de la Montagne Sainte-Genève,

de Montparnasse et de Montsouris, jusqu’aux Puces de la Porte Didot. Zigzagant judicieusement de rue en avenue, il ramena ses passagers au point de départ. Écouteurs aux oreilles, nous avons tout au long du trajet bénéficié d’un commentaire constamment agréable et instructif, distillé par la voix de qui connaît intimement la Rive gauche et aime la faire découvrir à qui n’a pas la chance d’y habiter. Bref, un régal, agrémenté d’extraits de musiques ou de chansons. Comme quoi l’on peut s’offrir une excursion originale dans sa propre ville – complétée au besoin par un déjeuner à l’arrivée au Quartier Latin... ■

JEAN-LOUIS BOURGEON

*Another Paris, www.another-paris.com www.another-paris.com – 06.31.99.29.38.

Es war einmal die DDR*

Les ateliers du 14^e réservent bien des surprises. Comment qualifier Jean-Pierre Hammer ? Peintre et sculpteur, gardien de la mémoire de Maurice Moulot, poète et musicien... Mais c’est le Jean-Pierre Hammer écrivain germaniste qui vient de publier *Es war einmal die DDR* (éditeur Dreilinden Verlag), témoignage personnel, assorti de nombreux documents d’époque, sur la nature du régime politique dans l’ancienne RDA. Pour celles et ceux qui ne lisent pas l’allemand, c’est l’occasion d’aller rechercher un texte plus court, *Le vrai visage de la RDA entre la Stasi et l’opposition démocratique*, paru en 2010 aux Presses Universitaires du Septentrion (22€). Le livre montre l’importance, trop souvent passée sous silence, de l’opposition démocratique en RDA, en donnant la parole à quelques-



uns de ses courageux représentants. La démocratie, un combat sans fin. ■

A.T.

* Il était une fois la RDA.

Nouvelle donne à l’Arbre à lettres

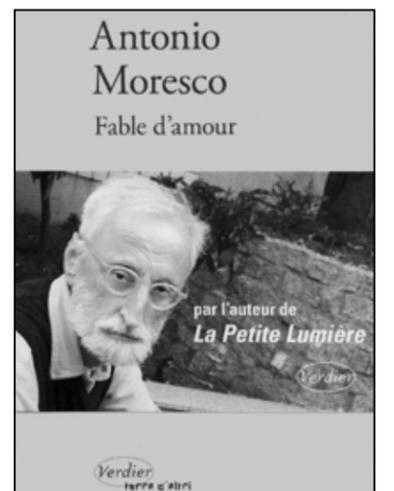
● Changements et continuité.

Jusqu’à présent, l’Arbre à Lettres de la rue Boulard constituait, avec trois autres librairies parisiennes, un mini-réseau de librairies indépendantes de qualité. Mais la propriétaire des magasins a souhaité prendre sa retraite et les vendre. Trois sur quatre ont été reprises par les salariés et la quatrième par un éditeur, Acte Sud.

Rue Boulard, la librairie a été reprise par Olivier Renault et Anne Pascale Serafini, bien connus des habitués. Vous retrouverez la même qualité des livres et des services, et aussi, des rencontres-signatures avec les auteurs (six ont eu lieu entre le 3 septembre et le 15 octobre), et même un dépôt de *La Page*.

Le nom de la librairie va cependant changer. Elle s’appellera “La Petite Lumière”, en référence au livre d’un romancier italien, Moresco, très apprécié par les deux repreneurs et aussi par *La Page* (numéro 105). Le 15 octobre, Moresco et son traducteur, venaient présenter la traduction en français d’un autre roman, *Fable d’amour*.

Outre le plaisir de l’enchevêtrement des langues, celui de découvrir une histoire impossible, celle de la rencontre entre “un vieux clochard et une fille merveilleuse”, dans un style toujours aussi limpide et poétique. “Dans le roman, on trouve à la fois, cruauté et douceur, désolation et enchantement, rêve et réalité, vie et mort, qu’on ne peut pas séparer, si



l’on veut parler véritablement et profondément de l’amour” (Moresco, note pour l’édition française). ■

D.G.

Francis Harburger (1905-1998)

Catalogue raisonné de l'œuvre peint



Abondamment illustré, réunissant 1 600 peintures – natures mortes, paysages d'Algérie et de Paris mais aussi compositions civiques, portraits, nus et "abstractions concrètes" – le catalogue raisonné de l'œuvre peint de Francis Harburger*, établi par sa fille Sylvie, retrace 70 ans de la carrière du peintre. De nombreux tableaux constituent un bel hommage à notre quartier où l'artiste avait son atelier au 89, rue de la Tombe-Issoire. On peut aussi admirer l'une de ses fresques à l'école communale Durouchoux (aujourd'hui rue Pierre-Castagnou) près de la mairie annexe.

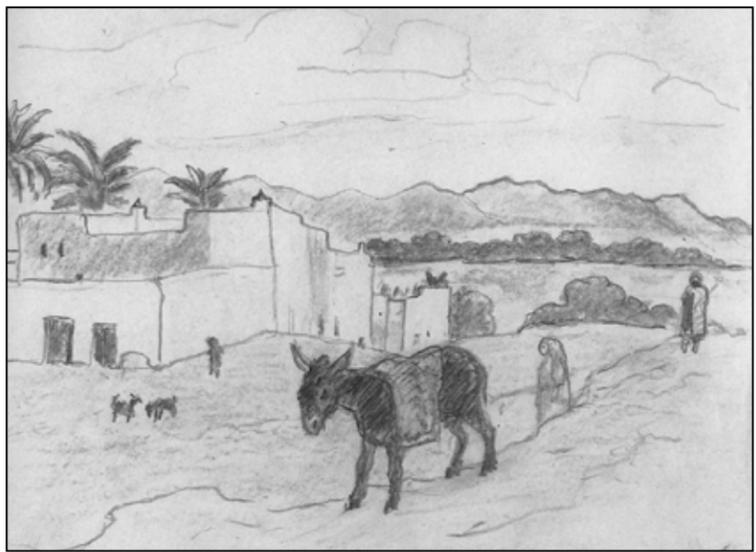
Les précisions historiques de ses œuvres, y compris celles qui ont été pillées pendant l'Occupation, éclairent les questions peu étudiées de la spoliation des ateliers d'artistes à Paris et de l'opacité du marché de l'art pendant et après la guerre. En octobre dernier, une exposition réunissait ses "Hiéroglyphes et collages" à la galerie Thierry Mercier (40, rue de l'Université 75007). ■

FRANÇOIS HEINTZ

* Éditions Gourcuff Gradenigo, 8, rue des Lilas, 93 Montreuil (01.48.18.22.77.), 432 p., 120€.

Aquarelles et pastels

Mourlot au Maroc et en Algérie



Une découverte inattendue, la publication d'un recueil des aquarelles et pastels de Maurice Mourlot* lors de son séjour d'une année (1938) au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Né à Paris en 1906, Maurice est le neuvième enfant de la famille. Son père est imprimeur-lithographe. À la mort des parents, Fernand, le frère aîné et Maurice orientent l'imprimerie vers la lithographie d'art, connue des plus grands créateurs. L'imprimerie s'installe dans le 14^e au 49, rue du Montparnasse. Parallèlement à son travail de lithographe au service des peintres et des écrivains, Maurice commence sa création personnelle à 24 ans.

Jean-Pierre Hammer qui a consacré plusieurs ouvrages et un film (*Le peintre et le gorille*) à cet artiste ayant vécu entièrement pour son art, loin de toute tentation de célébrité, commente : "Peintre de la vie quotidienne, il est

non seulement un maître de la nature morte, des paysages et des fleurs, mais également un étonnant peintre animalier qui prend son inspiration au Jardin des Plantes dessinant gorilles, bisons, éléphants, ours et singes. De l'autre côté de la Méditerranée, la palette du peintre est saisie par l'intense luminosité des couleurs du Maroc et de l'Algérie." À partir de 1968, Maurice Mourlot s'installe dans un atelier au 83, rue de la Tombe-Issoire où il est décédé en 1983. On peut admirer ses lithographies au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, ainsi que des tableaux et dessins au Muséum national d'histoire naturelle à Paris. ■

F.H.

* Jean-Pierre Hammer, *Maurice Mourlot au Maroc et en Algérie*. Éd. Karthala, 2015, 64 pages, 46 illustrations en couleur, 19 €.

Festival de théâtre amateur du 3 au 10 novembre

Depuis 17 ans, chaque année au mois de novembre, des compagnies de grands talents se donnent rendez-vous au Studio Raspail dans le 14^e.

38 compagnies de la région se sont portées candidates. Après une rude sélection, huit auront le privilège d'investir ce bel espace. Compagnies jeunes et plus anciennes, mélanges des genres et des styles. Le programme est une nouvelle fois éclectique et de qualité. L'occasion, pour tous, d'être au rendez-vous du partage et de l'émotion, bref du théâtre que l'on aime !

Studio Raspail : 216, boulevard Raspail Métro Raspail ou Vavin

Tarifs : Pass festival (accès à tous les spectacles) : 25 € ; prix spectacle : 10 €.

Réservation et renseignements : Cie du message, 40, rue des Peupliers, 75013



Paris. Tél : 01.42.16.90.00. Courriel : resa-festivaldeparis@fncta.fr

Le théâtre de la Cité Internationale menacé

Samedi 19 septembre, à l'occasion des journées du Patrimoine, on pouvait visiter, par petits groupes animés par son équipe, le théâtre de la Cité internationale universitaire. Cette visite, émaillée de petits "impromptus", nous amenait dans les trois salles superposées et leurs coulisses. La plus grande, la Coupole, inaugurée en 1936, a été rénovée de 2001 à 2004, à grands frais, par les tutelles. Durant les travaux, le théâtre accueillait des spectacles et des performances in situ "en chantier" de Mark Tompkins. La Coupole compte 418 places (elle en avait 1000 autrefois), un balcon et des balconnets qui reçoivent les handicapés, une scène bien agrandie et un espace d'accueil. Deuxième salle, la Resserre (144 places), tout en haut, a été créée en 1968 alors qu'André Malraux, ministre des Affaires culturelles, visite la Maison internationale et s'enthousiasme pour ce lieu. Enfin la Galerie (230 places), située avant 2004 dans une autre aile de la Maison internationale, est aujourd'hui sous la coupole. C'est un espace modulable, avec ou sans sièges. Le tout, situé juste au-dessus du RER, bénéficie d'une insonorisation efficace.

Avec sa cinquantaine de spectacles par an, le théâtre de la Cité Internationale a toujours fait preuve de beaucoup de vitalité. Reconnu pour sa programmation audacieuse, promotion de jeunes artistes de qualité, il rencontre un bon succès avec près de 80 % de taux de remplissage de ses salles dont 30 % de jeunes spec-

tateurs. Des enseignants et leurs élèves étaient là pour témoigner des liens qu'ils avaient noués avec le théâtre. Mais depuis juillet 2014, après le départ de Pascale Henrot, il se trouve sans direction, sans vision d'avenir, sans projet artistique au long cours. La fondation de la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) qui en a la tutelle diffère le recrutement d'une nouvelle direction et menace de diminuer son apport financier de près de 55 %. Le budget relève principalement de trois instances : le ministère de la Culture, la fondation CiuP et la Ville de Paris. Les subventions étaient, en 2004, respectivement de 1,3 M€, 880 000 € et 230 000 €. Les recettes propres étaient de 624 000 € et 176 000 € de mécénat. Si la fondation CiuP réduit sa part, il est à craindre que les autres suivent cette orientation. Avec la disparition de postes de salariés qui en découlerait, c'est le fonctionnement même du théâtre qui est en cause. Quelques années après la rénovation, on a l'impression d'un immense gâchis. Inquiète pour son avenir, directement menacée, l'équipe du théâtre nous invite à les soutenir (pétition en ligne) au moins pour la recherche d'une direction. ■

CHRISTINE SIBRE

Théâtre de la Cité Internationale, 17, bd Jourdan, 75014 Paris. www.theatredelacite.com

Dernière minute : la situation semble enfin évoluer...

Ciné Attac

Créé en 2007 par des militants du comité local Attac Paris 14, Ciné Attac fait découvrir à un large public des fictions et documentaires d'une grande qualité cinématographique, susceptibles, par leurs thématiques, d'alimenter les débats organisés à la suite des projections. La programmation est établie chaque mois par une équipe de six personnes et, une fois sur deux, en partenariat avec une association locale ou nationale telle que l'Assemblée citoyenne, le Cercle de résistance, France Palestine Solidarité, Filmer le travail ou le CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde). Fidèle à sa mission d'éducation

populaire, Ciné Attac aime aussi bien programmer des films en rapport avec l'actualité, ou la précédant comme *la Blessure* de N. Klotz et E. Perceval sur le problème des réfugiés (mars 2015), que revisiter les grands classiques du cinéma avec *les Raisins de la colère* de John Ford. Une cinquantaine de spectateurs en moyenne assistent aux projections et aux débats. Le nombre peut atteindre 200 personnes pour *la Tourmente grecque* de Philippe Menut (février 2015).

La séance du 9 novembre programme *Sud eau nord déplacer* d'Antoine Boutet en partenariat avec Images mouvementées (le festival de cinéma d'Attac) qui

LE CINÉ-CLUB DU CDQ MOUTON-DUVERNET

Le 2 décembre :

Le chat du rabbin, de J. Sfar et A. Delesvaux, 2011 (1h40).

Le 6 janvier :

Allemagne année zéro, de R. Rossellini, 1948 (1h18).

Le 3 février :

Priscilla folle du désert, de S. Elliott, 1991 (1h18).

UNIVERSITÉ POPULAIRE DU 14^e

Simenon. Créateur de Maigret, romancier du monde réel.

Les mardis de 19h30 à 21h30. Maison des associations, 22, rue Deparcieux.

Le 17 novembre, Laurent Demoulin : La vie et l'œuvre de Georges Simenon.

Le 24 novembre, Jacques Dubois : Simenon écrivain.

Le 1^{er} décembre, Daniel Compère : Simenon, Maigret et le roman policier.

Le 8 décembre, Laurent Fourcaut : L'idéologie de Simenon, écrivain.

Cycle suivant : **Musique et**

Mathématiques.

Les samedis 16 et 23 janvier 2016, 10h30-12h30.

Les vendredis 29 janvier et 5 février, 19h30-21h30, conservatoire Darius-Milhaud. www.up14.fr

Citoyen du monde

Toute dorée, campée en lisière du parc Montsouris face au pavillon américain de la Cité universitaire, la statue de Thomas Paine (1737-1809) est celle d'un philosophe des Lumières ami de la France. Anglais de naissance, américain d'adoption, il sera fait citoyen français par décret de la Convention en 1792 : "Mon pays est le monde". Mais sait-on que sa statue est l'œuvre d'un certain John Gutzon Borglum, plus connu pour avoir sculpté sur le mont Rushmore les quatre visages géants des présidents américains ? ■

J.-L.B.



© ALAIN GORIC'H

François Gall (1912-1987)

De Kolozsvár à Montparnasse

- Évocation du peintre post-impressionniste qui vécut 34 ans dans le 14^e.



François Gall termine une huile sur toile Marie-Lize, ballerine au piano. (1985)

Gall Ferencz, peintre-sculpteur-céramiste né à Kolozsvár en Hongrie (ville roumaine depuis 1920) émigre en France dès 1936. Reconnu par l'École de Nagybánya (École de Barbizon hongroise), il obtient une bourse d'études qui le conduit aux Beaux-arts de Rome et Paris, s'installe rue Dauphine et rejoint les artistes de la deuxième École de Paris. Dès 1928, ses premières œuvres représentent sa période réaliste, avec les *Scènes villageoises*, *Chanteurs de rues*, *Le cirque*, puis *Les otages* (1945) visible au Musée de la Résistance à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), *L'Exode* (1946) acheté par l'État, *Du pain pour le peuple* évoquant la crise du pain à Paris, médaille d'Or au Salon des Artistes Français (1947). Le galeriste Charles Durand-Ruel qualifie François Gall de post-impressionniste et l'expose en 1949, année de sa naturalisation française. Eugénie, son épouse se souvient : "Il a lutté toute sa vie contre les injustices et le droit à la parole, ainsi, sa toile *Les grévistes*, gueules noires du Pas-de-Calais (1948). Avant 1956, il a aidé de nombreux compatriotes à fuir Hongrie et Roumanie, les cachant chez nous, en partance pour le Canada, les USA, Israël, la Suisse, le Mexique."

Rouges et bleus vibrants et lumineux

Formé à travailler sur le motif par tous les temps, au chevalet, il s'oriente vers une peinture plus sereine, décrivant la libre animation de la capitale, en des tons colorés où dominent ses rouges et ses bleus vibrants et lumineux. "La vie de famille a peu à peu modéré la vivacité de sa peinture réaliste, empruntant pourtant le chemin d'un fauvisme de bon aloi. Mais la diversité de son talent n'en a pas souffert" écrit Nicole Lamothe, critique d'Art. Gall peint sa famille, ses amis, les badauds au centre de la vie quotidienne parisienne, de Montmartre à Montparnasse, traversant les ponts tant de fois représentés avec bouquinistes et pêcheurs. C'est sous le Pont Neuf qu'il rencontre sa future femme Eugénie Chassaing, originaire de Martel en Quercy, rédactrice au ministère de la Marine. Elle devient sa muse et désormais son modèle, avec leurs trois enfants, Marie-Lize, Jean-François, Elizabeth-Anne décédée dans un accident de voiture à 24 ans. "C'étaient de longues heures de pose pour les croquis, puis la réalisation de la toile, immobilité angoissante devant clients et promeneurs aux terrasses des cafés, dans les parcs et les jardins : boulevard Edgar-Quinet ou Montparnasse, avenue du Général-Leclerc, parc Montsouris", confie Marie-Lize (1).

Le "peintre du bonheur"

Quittant les 6^e et 5^e arrondissements, la famille Gall s'installe dans le 14^e fin 1952, ayant acheté au 8, Villa-Brune la maison-atelier du peintre Jules-Emile Zingg. C'est ici que ses amis hongrois le visitent, jouant au jacquet, tout en écoutant le match de foot à la radio. Ils sont nombreux à fréquenter la Villa Brune : le photographe Keystone, le pianiste Cziffra qui révisait les cours des trois enfants pris au Conservatoire du 14^e, Michel Germathy directeur des Folies Bergères ou encore le photographe Marc Vaux qui accueille avec son épouse les artistes démunis, l'affichiste Savignac, admiratif de Gall le qualifiant de peintre du bonheur, et d'autres artistes comme Fred Zeller et Fontanarosa. Gall excelle à peindre les hippodromes, la souplesse des chevaux, l'affairement des turfistes, alors qu'il ne jouait pas ; il y fait poser encore et toujours, toute la famille !

La défense du droit des artistes

Portraitiste reconnu depuis ses années italiennes, il réalise les portraits de Dorgelès, Friesz, Durand-Ruel, Dunoyer de Segonzac, devenus des amis. Il y a ceux de son "admirable" Edith Piaf, Marielle Goetschel et France Gall exposés au Salon des Peintres Témoins de leur Temps, Musée Galliera. Il se lie d'amitié avec le peintre officiel de la Marine, Albert Marquet, qui le conseille sur l'arrondi des quais de Seine, notamment sous la neige, Kisling retrouvé dans le Sud, Zadkine et Gen Paul qui descendent aussi dans le Lot. Gall y peint la Dordogne, champs de noyers et bouquets champêtres.

"François Gall, grand humaniste, soucieux dans sa vie professionnelle et sociale de justice et d'équité, s'est totalement investi en diverses causes humanitaires et dans la défense du droit des artistes", écrit Michel Cointat, ancien ministre et historien. Gall devient président du Syndicat National des Artistes Peintres, Sculpteurs, Graveurs et participe à diverses commissions au ministère de la Culture. Il décède en 1987 lors d'une de ces réunions, victime d'une troisième crise cardiaque. Ses œuvres figurent en ventes aux enchères, dans les grandes collections et les galeries parisiennes et internationales (2). ■

F.H.

(1) Marie-Lize Gall, peintre, céramiste, présidente de l'association des Peintres et Sculpteurs Témoins du 14^e, Secrétaire générale du Salon Arts Plastiques du ministère de l'Économie, travaille au catalogue raisonné de l'œuvre de F. Gall.

(2) 93 œuvres de F. Gall acquises par un collectionneur suisse, exposées en 2015 avec l'ouvrage *Paris, la famille, la nature à travers les yeux d'un père*, Galerie Artrust, Melano-Lugano (Tessin).

Ça slame au Moulin à café

Depuis neuf ans, King Bobo anime la scène slam du Moulin à Café qui est ouverte tous les premiers vendredis de chaque mois. Le succès est au rendez-vous puisque la salle est comble ; les flyers qui en faisaient la publicité ne sont même plus distribués ! D'après lui, l'alchimie d'une bonne scène slam se compte sur les cinq doigts de la main : un gérant de café ouvert aux événements culturels, un animateur qui a une bonne affinité avec le gérant, un lieu qui se prête à l'écoute, des poètes, un public.

Il y a neuf ans, le premier responsable de l'animation du Moulin à Café sollicite King Bobo pour créer cette scène slam. La rue piétonne, le concept du café associatif, l'atelier d'écriture qui se tient juste avant la soirée en font un lieu propice à l'écoute dans lequel le public est particulièrement réceptif. Ce dernier n'est pas composé que de "slameurs", c'est un public de quartier, très familial, de tous âges et de toutes catégories socio-professionnelles, ce qui n'est pas souvent le cas dans les autres scènes slam. En outre il est possible de dîner sur place pour une somme très modique et le café joue le jeu de "un poème récité, un verre offert".

Cette scène est victime de son succès, puisque près de 50 personnes s'y rendent chaque mois et que la durée de la soirée est trop courte pour écouter tous les poètes qui souhaitent passer sur scène.

Poésie, rap ou genre atypique : comment écrit-on du slam ?

Le slam est né dans les années 1980 à Chicago où fut créé un café de récitation de poésie sous forme de tournoi (1). Les règles sont les suivantes : trois minutes de poésie maximum, sans musique, sans costume, sans décor et sans accessoires. L'accent est mis sur l'ensemble de la prestation, et pas seulement sur le texte. La compétition est davantage prétexte à amusement. C'est d'ailleurs la plupart du temps sous forme de scène ouverte et non de tournoi que les sessions de slam se déroulent.

En France, le film *Slam* de Marc Levin présenté à Cannes en 1998, puis le succès de Grand Corps Malade qui a démarré sa carrière artistique sur les scènes slam de la Seine Saint-Denis dans les années 2000, ont contribué et contribuent encore à rendre populaire cette pratique. À ce jour on compte environ cinq scènes à Paris (2), beaucoup de scènes en province également. Le slam est même pratiqué dans des villes de moins de 2000 habitants.

À la question "comment écrit-on du slam ?", il n'y a pas de réponse. Le rap, le rock ont des codes, pas le slam qui n'est ni un style de musique ni de

poésie. D'après King Bobo, le slam est un "contenant", c'est-à-dire une pratique amateur de poésie orale lors d'un moment de partage et d'écoute. Son rôle d'animateur est d'être comme un DJ à qui des disques sont donnés au dernier moment. Il contribue à créer l'alchimie entre le lieu, les personnes présentes et l'animateur : il trouve des intermèdes entre chaque slam, fait en sorte qu'on retienne le nom des poètes, les met en confiance, surtout les premières fois, gère les pauses, et il lui arrive même de slamer : "En a en i en o voici le King Bobo ... en a en i en o le roi des animaux ! ..."

C'est quoi ton blaze ?

Le blaze est un pseudonyme sous lequel s'inscrit pour réciter son poème. C'est un moyen de mettre tout le monde sur un pied d'égalité, de préserver une forme d'anonymat, d'intimité peut-être. Derrière les blazes du Moulin à café, il y a des slameurs de longue date qui apprécient le lieu et reviennent, des habitants du quartier qui en découvrent cette scène se sont révélés poètes, ou encore des poètes à l'écrit qui se lancent à l'oral. Certains ne viennent qu'une fois, comme pour lâcher un morceau d'eux-mêmes, d'autres reviennent avec le même texte, travaillé et retravaillé. Il y a ceux qui terminent leurs slams sur un coin de table juste avant de passer et d'autres qui en ont déjà peaufiné plusieurs mais qui sont encore trop timides pour les dire.

Dans les textes, beaucoup de "je" ; l'intimité est livrée, rendant la confiance en l'écoute d'autant plus importante. Des témoignages sur l'amour, sur la maladie, sur la peur de grandir ou de vieillir, sur la société. Le slam se fait l'écho de l'actualité ; en février 2015 il y a eu de nombreux textes sur la liberté d'expression. Parfois les slam se répondent, par exemple sur des sujets tels qu'Israël et la Palestine. Sans jugement, tous s'écoulent. En plus d'un jeu d'écriture et de récitation, d'un éventuel rôle thérapeutique, le slam contribue à "tisser du lien social".

Grâce aux spécificités du Moulin à café : café associatif, public familial, diversité des âges, cette scène est un lieu où les poètes peuvent se sentir en confiance. Preuve en est que c'est l'une des scènes où il y a le plus de baptêmes de slameurs. ■

AUDE BINET

(1) Pour plus d'information sur le slam : www.ligueslamdefrance.fr

(2) Pour les informations sur les scènes slam parisiennes : www.universlam.com
Scène ouverte de slam au Moulin à café - entrée libre. Le premier vendredi de chaque mois de 19h30 à 22h30. 8, rue Sainte Léonie, 75014 Paris.

● Où trouver La Page?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Villemain), au parc Montsouris et dans les boutiques suivantes :

Rue d'Alésia

n° 1, librairie L'Herbe rouge
n° 73, librairie Ithaque
n° 207, kiosque

Rue Boulard

n° 14, librairie L'Arbre à lettres

Rue Brézin

n° 33, librairie Au Domaine des dieux

Boulevard Brune

n° 134, librairie presse

Marché Brune

Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché

Place Constantin Brancusi

n°4 Boulangerie

Rue Daguerre

n° 61, Bouquinerie Oxfam
n° 66, café Naguère

Rue Didot

n° 61, France Foto Alésia
n° 97, Didot Presse

Rue du Départ

n° 1, Kiosque Mireau

Rue du Général-Humbert

n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche

Avenue du Général-Leclerc

n° 10, kiosque Daguerre
n° 90, kiosque Jean-Moulin

Rue de Gergovie

n° 41, De thé en thé

Avenue Jean-Moulin

n° 12, librairie Sandrine et Laurent

Avenue du Maine

n° 165, tabac de la Mairie
n°80, kiosque face à Darty

Rue du Moulin-Vert

n° 31, Librairie Le Livre écarlate

Rue d'Odessa

n° 20, Librairie d'Odessa

Rue Olivier-Noyer

n° 5, Archimède

Rue Paul-Fort

n°19, Galerie

Boulevard Raspail

n° 202, kiosque Raspail

Rue Raymond-Losserand

n° 63, librairie Tropiques
n° 72, kiosque métro Pernety

n° 120, Au plaisir des yeux

Avenue René-Coty

n° 16, librairie Catherine Lemoine

Kiosque René-Coty

Rue de la Tombe-Issoire

n° 91, librairie

Rue Wilfried-Laurier

n° 2, Les Jardins numériques

● Je m'abonne à La Page

pour 6 numéros (18 mois), au tarif normal : 12 €

étudiant, chômeur : 8 €

Je soutiens La Page en m'abonnant à 15 € ou plus (6 numéros).

Chèque à l'ordre de L'Équip'Page. Bulletin à découper ou recopier sur papier libre et à renvoyer par la poste au 6, rue de l'Eure, 75014 Paris.

Nom
Prénom
Adresse
Email ou téléphone
Date

Entre deux numéros, des événements en cours sont sur www.lapage14.info

La Page

est éditée par l'association L'Équip'Page :

6, rue de l'Eure 75014.
www.lapage14.info - 06.22.06.17.63

contact@lapage14.info

Directrice de la publication :

Annette Tardieu

Commission paritaire 0618G83298

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

Novembre 2015